



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 NOVEMBRE 2016

1 – RAPPORT MORAL

1- Adhérents

Le Club compte actuellement 69 membres actifs, soit une baisse de 1 personne par rapport à l'an dernier.

L'hémorragie qui avait été constatée en 2013 et 2014 (24 personnes au total) semble donc pratiquement stoppée avec des baisses d'une seule personne chacune des années 2015 et 2016.

Le renouvellement des effectifs porte sur un peu plus de 8% des effectifs ; en effet 5 personnes nous ont rejoint contre 6 qui ont été supprimées du fichier (pour non-paiement de la cotisation dans 5 cas et suite à un décès dans un autre).

A ce nombre d'adhérents directs du Club, il convient d'ajouter les 35 personnes qui appartiennent à des **sections jumelles** (Image-Vidéo et Photo).

Il faut remarquer que les membres des sections jumelles sont tous des adhérents de la section photo qui paient le complément de cotisation à cette section pour utiliser son matériel consacré à la photo numérique et qui sont alors automatiquement accrédités au Club-Micro.

La section Image-Vidéo, pour sa part, est actuellement en sommeil et en dehors de son ancien président, Guy DEBLOCK qui continue de figurer dans nos fichiers, elle ne comporte plus personne admise aux activités du Club Micro.

A cette occasion, il est bon de remarquer que le Club Micro est, parmi les sections de l'A.A.B.F. , la seule organisation susceptible de fournir une assistance, en matériel, en logiciels, en conseils ou formation à ceux qui désirent s'initier au montage Vidéo. Logiquement cette population devrait être de plus en plus nombreuse puisque tout le monde désormais dispose des outils pour capter des séquences animées que ce soit par l'intermédiaire de son appareil photo numérique ou de son smartphone. Pourtant, personne ne s'est inscrit aux formations en 2016.

Tous les adhérents du Club Micro disposent d'Internet, et depuis janvier 2014 le Club ne communique plus avec ses adhérents que par Internet ; il est donc indispensable de disposer d'un accès au monde numérique pour bénéficier des services du Club.

2 – L'évolution des nouveaux moyens mis en œuvre

MATERIELS

Au printemps, le Club a acquis, sur le budget d'investissement mis à sa disposition par l'AABF, un scanner de diapositives disposant d'un dispositif d'alimentation automatique autorisant la numérisation en série des diapositives. Un guide de l'utilisateur a été rédigé par le Club pour faciliter la prise en main de l'appareil.

Le mois dernier, comme cela vous a été annoncé par les dernières newsletters, le Club a acquis sur son budget de fonctionnement deux ordinateurs modernes. L'un est un portable ASUS avec clavier détachable et écran tactile, ce qui transforme ce dernier en tablette lorsque le clavier est désolidarisé de l'écran. Le tout ne pèse que 1.4 kg.

Le second est un ordinateur de bureau classique destiné à remplacer le poste 1.

LOGICIELS

Comme cela avait été annoncé l'an dernier lors de l'AG, le Club a procédé, en fin d'année 2015, à l'achat de la dernière version du logiciel de montage vidéo de Pinnacle : Studio 19.

Les logiciels installés sont régulièrement mis à jour.

Cette année il faut signaler spécialement la mise à jour gratuite des systèmes d'exploitation :

- Pour Microsoft WINDOWS 10 a été installé sur le poste 1 (celui de gauche) ; désormais tous les PC (les 3 postes fixes et le portable) sont sous la même version du système d'exploitation.
- Pour Apple, la dernière version du système d'exploitation (Sierra) a été installée. De plus, nous avons modifié le mode de fonctionnement de Windows sur cet appareil : le fonctionnement sous Mac OS à travers Parallell a été abandonné au profit d'une installation native grâce à boot camp.

En 2016, les achats de nouveaux logiciels ont été peu importants et concernent uniquement le site Internet : renouvellement annuel des licences de E-mon.site pour le développement et la mise à jour du site et renouvellement pour un an de la redevance pour le nom de domaine (clubmicro-aabf.fr).

3- Les activités du Club

3.1 Les Permanences

Les permanences sont restées assurées chaque jeudi pendant au minimum 2 heures sauf pendant les congés d'été.

Ces permanences constituent un rendez-vous fréquenté par :

- des visiteurs qui cherchent des renseignements,
- des adhérents qui ont besoin d'un conseil ou viennent avec leur micro portable pour se faire dépanner.

Dans la pratique c'est souvent plus de la moitié du bureau qui est présente dans le local le jeudi.

N'hésitez donc pas à venir : il y aura toujours quelqu'un (en principe compétent) pour vous recevoir.

Pour les traitements « hors normes », il est toutefois conseillé de venir sur rendez-vous.

Malheureusement le local est toujours aussi exigu et il arrive qu'il soit difficile de trouver une place pour procéder aux réparations demandées. Nous nous efforçons cependant de maintenir malgré tout un bon accueil avec l'aide d'une tasse de café ou d'une boisson fraîche.

Les membres du bureau apprécient ces permanences qui constituent pour eux un bon moyen de connaître personnellement les adhérents du club, ainsi que leurs soucis ou leurs attentes.

3.2 Les moyens d'information

3.2.1 La Newsletter

La communication ponctuelle du Club vers ses adhérents est désormais assurée par la Newsletter adressée par le canal du site du Club.

Nous avons désormais la possibilité d'éditer jusqu'à 60 Newsletters par mois ! Nous n'en abusons pas pour ne pas vous fatiguer.

Si l'utilisation de la Newsletter est très souple pour l'émetteur (Le Club Micro) elle présente quelques légères contraintes pour le destinataire :

- celui-ci doit avoir accepté de recevoir la Newsletter lors de son adhésion au Club ou doit demander de la recevoir (procédure en ligne sur le site du Club). Actuellement chaque Newsletter est diffusée à 80 exemplaires
- les règles de sécurité de la Banque bloquent parfois les Newsletters. Il n'est donc pas aisé de recevoir (sans manœuvre particulière) celle-ci sur un compte mail en @banque-france.fr. Actuellement il ne reste que quatre adresses de ce type dans le fichier des destinataires et qui toutes correspondent à des membres de l'AABF (direction de l'AABF ou responsables de sections).

La Newsletter vous rappelle systématiquement :

- les règles d'accès au site Internet et les procédures d'inscription aux diverses formations.
- Les diverses pages qui ont été ajoutées au site Internet depuis la précédente Newsletter.

Elle vous donne également des nouvelles sur la vie du Club : réunion de bureau, achats divers (matériel ou logiciel).

3.2.2 Le site Internet

Le site Internet est devenu bien sûr la principale source d'informations du Club vers ses membres.

Le plan général des rubriques n'a pas fait l'objet de modifications importantes.

On trouve toujours :

- **Qui sommes-nous ?**
- **Le Club pour ses membres**
- **Les conseils du Club**
- **L'actualité du monde numérique**
- **Contribution des membres**

Le site peut également être un vecteur d'information des membres vers le Club. Vous pouvez nous contacter et divers formulaires sont en ligne : nous avons déjà reçu des adhésions directement par le site et les inscriptions aux divers modules de formation proposés doivent être transmises électroniquement à l'aide du formulaire présent sur le site.

La consultation du site.

Depuis sa création le site a reçu (au 6 novembre) la visite de 7.382 visiteurs qui ont consultés 64.493 pages.

Sur un an (depuis la dernière AG) on note 4.258 visiteurs la nombre maximum étant enregistré en mai (557). Si 34% de ces visites viennent de France 12% viennent de USA et le même nombre de l'UK. En tout 80 pays sont représentés et 697 villes ! Mais ceci ne fait que refléter le bon référencement du site sur les divers moteurs de recherche et la curiosité des internautes.

Il est plus difficile de connaître l'audience du site auprès des membres du Club. Toutefois, il semble que sur un an les connections avec identifiants et mots de passe se soient élevées à 540 et que les contributions des membres aient été visionnées de 35 à 40 fois. Nous aimerions bien sûr une plus large utilisation du site, n'hésitez pas, nous sommes loin de la saturation des accès !

Il est rappelé à tous qu'il est facile de s'abonner au flux RSS du site et d'être ainsi prévenu automatiquement à chaque mise en ligne d'une nouvelle page sur le site. Malheureusement nous ne disposons encore d'aucune statistique sur l'utilisation de ce service.

3.3 Les formations

Les offres de formation du Club sont désormais bien en place mais il est parfois difficile de concilier les disponibilités des formateurs et des candidats à la formation.

Dix-huit personnes ont bénéficiées d'une formation qui parfois se déroula sous forme de cours particulier ou de réponses aux questions posées ; ces formations ont concerné sept modules c'est-à-dire tous les modules offerts à l'exception du 21 (La Navigation sur Internet) mais il y a 2 inscrits et des modules relatifs à la Vidéo (aucune demande).

Il y a actuellement 9 demandes en attente que nous espérons pouvoir satisfaire rapidement.

3.4 – Le prêt de matériel

Comme cela est signalé depuis deux ans, cette activité est en plein déclin, qu'il s'agisse des appareils photos numériques ou des ordinateurs portables.

Nos adhérents sont vraisemblablement déjà équipés et il n'y a plus de découverte à faire avec ce type de matériel.

En matière de PC, le Club ne possède dorénavant que le portable ASUS récemment acheté.

Par contre, il n'est pas inutile de rappeler que le Club peut prêter d'autres types de matériel comme un calibre d'écran ou un disque dur externe.

3.5 – L'assistance à distance

Depuis trois ans, les membres du Bureau ont mis en œuvre des possibilités d'assistance à distance des adhérents qui éprouvent des difficultés avec le fonctionnement de leur équipement.

Avant l'ouverture de cette possibilité, ils recevaient surtout de bonnes paroles et étaient invités à venir au Club avec leur matériel lorsque cela était possible (PC portable). Mais, même avec leur ordinateur apporté au Club, certaines interventions n'étaient guère possibles en particulier lorsque le dysfonctionnement portait sur la mise en œuvre d'une imprimante ou les relations avec la box du fournisseur d'accès.

Désormais, le Club est en mesure de prendre à distance le contrôle d'un ordinateur, quel que soit son système d'exploitation. Il faut bien entendu disposer d'une liaison Internet en état de marche et que l'ordinateur à dépanner puisse au moins charger son système d'exploitation.

Ensuite, l'adhérent qui veut se faire dépanner accredit le Club pour la durée de l'intervention et tout se passe comme si l'intervenant du Club était sur place aux commandes de l'ordinateur malade.

Plusieurs interventions de ce type couronnées de succès ont été réalisées au cours de ces dernières années.

Pour faciliter ces interventions elles sont désormais possibles, même en dehors de la permanence du jeudi, depuis le domicile de certains membres du Bureau. Nous espérons que cette offre rencontrera de plus en plus de succès. Pour la bonne marche de ce service, il serait prudent de fixer le rendez-vous de dépannage quelques jours au préalable par téléphone ou mail adressé au Club.

4 – Divers

4.1 Accès à nos locaux

Si pour les membres du bureau et quelques utilisateurs réguliers, les problèmes d'accès sont désormais bien réglés à l'aide d'un badge accréditif, en dehors des permanences, l'accès **occasionnel** à nos locaux reste difficile en raison des mesures de sécurité.

Rappelons que pour les accès ponctuels

- **aux horaires de la permanence**, il faut, en pratique, profiter du passage de quelqu'un ou téléphoner au Club pour qu'on vienne vous ouvrir. En fait, en raison de l'ouverture aux mêmes heures de la Médiathèque, les passages sont nombreux et l'entrée ne présente pas de réelles difficultés.
- **en dehors des permanences**, le site Internet donne la marche à suivre.
Il convient de préciser que cela n'est possible que pendant les heures d'ouverture du secrétariat de l'AABF.

4.2 Cotisations

Le bureau a décidé de maintenir à 22 euros la cotisation annuelle.

La cotisation 2017 peut être versée dès maintenant, toutefois les règles comptables de l'AABF font que pour être imputés sur 2017, les chèques ne peuvent être présentés à l'encaissement qu'en janvier.

4.3 Membres du bureau

Le bureau est actuellement composé de 9 membres qui se représentent, à savoir :

- J-P Bouchon Président
- F Ligeron Secrétaire
- J Colomb Trésorière
- J-L Chambon
- J-M Gault
- J-C Girard
- J-P Lautrédoux
- J Mermoz
- J Roquencourt

Il est encore temps de poser votre candidature pour faire partie de ce groupe qui anime le Club et être élu dans quelques instants. Toutes les compétences et bonnes volontés sont recherchées.

5 – Projets pour 2017

Ceux-ci sont simples et concernent, essentiellement la consolidation de l'existant et en particulier le développement et l'amélioration de notre site

Internet ; nous espérons que lors de la discussion qui va suivre, vous allez nous faire de nombreuses suggestions.

2 – RAPPORT FINANCIER

2.1 Budget 2016

Recettes

Produit des cotisations **1 496.00 €**

Dépenses

Matériel	978.88
Logiciels	80.00
Consommables	10.70
Frais de réception	51.28

TOTAL **1 120.86€**

Compte tenu d'un report à nouveau créditeur de 128 euros, il reste donc environ 500 € sur lesquels les frais de cette AG seront prélevés, soit environ 350€

Avec les 150€ restants, nous envisageons :

- L'achat d'un logiciel de sécurité (MalawareBytes), et d'une souris bluetooth et d'un câble HDMI pour le portable ASUS
- Notre réapprovisionnement en fournitures de bureau.

2.2 Budget prévisionnel 2017

Pour les recettes nous n'avons pas anticipé de variation du nombre de nos adhérents.

Les prévisions de recettes se montent donc à : $69 \times 22 = \mathbf{1.518 \text{ €}}$.

Les dépenses ont été réparties ainsi (un peu arbitrairement) :

- Consommable 78
- Achat de matériel 440
- Achat de logiciels 600
- Documentation 50
- Frais de réception 350

Il faut noter que pour 2017 le Club ne va pas demander de subvention d'investissement ; il financera ses achats sur le seul produit des cotisations.

3 – APPEL À CANDIDATURE POUR LE BUREAU

Le bureau actuel se représente.

Aucune nouvelle candidature ne se manifeste.

4 – VOTE DES RÉOLUTIONS

- Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.
- Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.
- L'élection des membres du bureau donne le résultat suivant : l'ancien bureau est réélu intégralement à l'unanimité.